

Les grandes enquêtes statistiques

Autor(en): **Dasen, Edouard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **1 (1943)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-131520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Documents

Les grandes enquêtes statistiques.

Quelques statistiques sur les personnes occupées dans les entreprises en Suisse romande

La publication des trois premiers volumes des résultats du recensement fédéral des entreprises effectuée en 1939 donne une remarquable idée du développement industriel et commercial depuis 1929, date du deuxième recensement, le premier ayant eu lieu en 1905. La quantité de renseignements statistiques que donnent ces trois volumes est une source précieuse pour les recherches de l'économiste et du sociologue. Etant donné que très souvent l'industriel, le commerçant et l'homme politique n'ont pas le temps d'étudier de gros volumes de statistiques, il nous a semblé indiqué de tirer des publications du Bureau fédéral de statistique quelques tableaux statistiques concernant la répartition des personnes occupées dans les entreprises en Suisse romande.

Il convient de commencer par montrer l'importance du nombre des personnes occupées dans l'industrie et le commerce dans les cinq cantons romands. A cet effet, nous établirons le tableau ci-après :

**Pourcentage des personnes occupées dans les exploitations
par rapport à la population de résidence moyenne**

TABLEAU I

	1929	1939
Suisse	31,0	30,6
Vaud	26,5	27,0
Genève.....	34,5	36,0
Neuchâtel	35,6	32,8
Fribourg	14,7	16,4
Valais.....	16,7	17,2

On voit que le pourcentage des personnes occupées est supérieur à la moyenne pour la Suisse dans les cantons de Genève et de Neuchâtel. D'autre

part ce pourcentage a augmenté pour tous les cantons romands sauf pour le canton de Neuchâtel. Pour ce canton, la population a d'ailleurs diminué au cours de la décade. On remarquera que pour un canton aussi agricole que celui de Vaud, le pourcentage des personnes occupées dans le commerce et l'industrie est important.

Dans le but de montrer la répartition et la variation du nombre des personnes occupées dans les entreprises de 1929 à 1939, nous avons tiré des statistiques officielles un grand tableau statistique comprenant six groupes principaux, subdivisés eux-mêmes en sous-groupes. Nous ne donnerons pas ce tableau qui est trop long, mais en avons extrait les tableaux condensés ci-après.

Nombre de personnes occupées en 1929 et 1939 d'après le genre d'exploitation

TABLEAU II

Genre d'exploitation		Suisse	Vaud	Genève	Neuchâtel	Fribourg	Valais	Total pour les cantons romands
A. Industries et métiers	1929	670.881	37.383	26.062	28.192	11.366	10.110	113.113
	1939	668.948	37.173	27.177	23.763	12.516	10.334	110.963
B. Construction	1929	128.412	9.467	5.649	2.747	1.728	1.711	21.302
	1939	112.633	9.983	5.247	2.188	2.050	2.057	21.525
C. Transports, communications	1929	81.393	7.265	3.565	2.417	1.393	2.013	16.653
	1939	76.741	6.425	3.185	1.945	1.342	1.876	14.773
D. Commerce . .	1929	206.357	16.540	16.061	6.765	3.665	2.881	45.912
	1939	229.909	19.541	16.900	6.545	4.769	3.553	51.308
E. Hôtellerie, entreprises de nettoyage et de soins personnels, sports et divertissements	1929	152.360	14.777	7.430	3.482	2.639	5.683	34.011
	1939	167.877	14.667	8.502	3.560	3.248	6.309	36.286
F. Hygiène, santé	1929	16.944	2.428	296	491	161	371	3.747
	1939	29.311	3.755	1.616	755	536	570	7.232
Totaux	1929	1.256.347	87.860	59.063	44.094	20.952	22.769	234.738
	1939	1.285.419	91.544	62.627	38.756	24.461	24.699	242.087

On complète avantageusement ce tableau par le suivant qui exprime en pourcent la répartition du nombre des personnes occupées en 1929 et en 1939 d'après le genre d'exploitation.

**Répartition, en %, du nombre de personnes occupées en 1929 et 1939
D'après le genre d'exploitation**

TABLEAU III

Genre d'exploitation		Suisse	Vaud	Genève	Neuchâtel	Fribourg	Valais	Moyenne des cantons romands
A. Industries et métiers	1929	53,40	42,55	44,13	63,94	54,25	44,40	48,19
	1939	52,04	40,60	43,40	61,31	51,17	41,84	45,84
B. Construction	1929	10,22	10,78	9,56	6,23	8,25	7,51	9,07
	1939	8,76	10,90	8,38	5,65	8,38	8,33	8,89
C. Transports, communications	1929	6,48	8,27	6,04	5,48	6,65	8,84	7,09
	1939	5,97	7,02	5,09	5,02	5,49	7,60	6,10
D. Commerce	1929	16,43	18,83	27,19	15,34	17,49	12,65	19,56
	1939	17,89	21,35	26,98	16,89	19,50	14,39	21,19
E. Hôtellerie, entreprises de nettoyage et de soins personnels, sports et divertissements	1929	12,13	16,82	12,58	7,90	12,60	24,96	14,49
	1939	13,06	16,02	13,58	9,19	13,28	25,54	14,99
F. Hygiène, santé	1929	1,34	2,75	0,50	1,11	0,76	1,64	1,60
	1939	2,28	4,11	2,57	1,94	2,18	2,30	2,99
Totaux	1929	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
	1939	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

On remarque que pour les cantons romands, le 50 % environ des personnes occupées sont employées dans les industries et métiers. Il est donc intéressant d'entrer un peu dans le détail et d'indiquer les principaux sous-groupes de ce groupe principal.

**Principaux sous-groupes du groupe « Industries et métiers »
Cantons romands**

TABLEAU IV

	1929	1939
a. Industrie de l'alimentation	18.008	17.876
b. Industrie chimique	4.086	3.640
c. Industrie du bois et du liège	11.894	11.466
d. Arts graphiques	4.747	5.422
e. Confection, objets d'équipement	10.568	10.623
f. Usines centrales pour la fourniture d'électricité, de gaz et d'eau	2.078	3.549
g. Industrie de la pierre et de la terre	3.217	2.838
h. Industrie métallurgique	11.008	11.823
i. Industrie des machines	13.294	16.849
j. Industrie horlogère, bijouterie, instruments de musique, mécanique de précision	25.506	17.634

On notera la forte diminution du nombre des personnes occupées dans l'industrie horlogère, etc., au cours de la décade.

Nous détaillerons aussi le groupe « Commerce » qui est d'une certaine importance dans l'économie romande.

Sous-groupes du groupe « Commerce »
Cantons romands

TABLEAU V

	1929	1939
<i>a.</i> Commerce en gros	7.764	9.391
<i>b.</i> Commerce en détail.....	29.576	30.912
<i>c.</i> Banques et bourses, assurances	6.081	6.488
<i>d.</i> Services auxiliaires du commerce	2.491	4.517

Mentionnons que le nombre des personnes employées dans l'hôtellerie était de 28.631 en 1939 contre 28.223 en 1929. Quant aux personnes travaillant dans le groupe « Hygiène, santé », leur nombre a fortement augmenté et passe de 3747 en 1929 à 7232 en 1939.

Pour terminer, il est encore intéressant de montrer la variation relative de 1929 à 1939 du nombre de personnes occupées d'après le genre d'exploitation.

Variation relative (%) de 1929 à 1939
du nombre de personnes occupées d'après le genre d'exploitation

TABLEAU VI

Genre d'exploitation	Suisse	Vaud	Genève	Neuchâtel	Fribourg	Valais	Cantons romands
<i>A.</i> Industries et métiers	-0,29	-0,56	+4,28	-15,71	+10,12	+2,22	-1,10
<i>B.</i> Construction .	-11,29	+5,45	-7,12	-20,35	+18,63	+20,22	+1,05
<i>C.</i> Transports, communications	-5,72	-11,56	-10,66	-19,53	-3,66	-6,80	-11,29
<i>D.</i> Commerce	+11,41	+18,14	+5,22	-3,25	+30,12	+23,33	+11,75
<i>E.</i> Hôtellerie, entreprises de nettoyage et de soins personnels, sports et divertissements	+10,18	-0,74	+14,43	+2,24	+23,08	+11,02	+6,69
<i>F.</i> Hygiène, santé	+72,99	+54,65	+445,94	+53,77	+232,92	+5,36	+93,01
Moyennes	+2,32	+4,19	+6,03	-12,11	+16,75	+8,48	+3,13

On voit qu'à l'exception du canton de Neuchâtel, tous les autres cantons romands enregistrent une augmentation du nombre des personnes occupées dans l'industrie et le commerce. L'augmentation moyenne est supérieure à celle pour la Suisse entière. Le groupe « Transports, communications » est sans exception en diminution. L'augmentation est la plus forte dans le groupe « Commerce » pour les cantons de Vaud, Fribourg et Valais. On enregistrera avec satisfaction l'augmentation relative très importante du groupe « Hygiène, santé ».

Notre intention n'est pas de disserter davantage sur ces statistiques, car dans un volume que publiera ultérieurement le Bureau fédéral de statistique, on trouvera une étude d'ensemble sur l'importance économique du recensement des entreprises.

EDOUARD DASEN.

Activité de la Société d'études économiques et sociales

Notre enquête sur la stabilisation du coût de la vie par le blocage des prix

Préambule.

L'importance des postulats rédigés par la Commission fédérale des prix nous a engagé à organiser les 24 mai et 18 juin deux séances de discussion au cours desquelles les avis de milieux très divers ont été formulés.

Nous pensons rendre service à nos membres et aux lecteurs de la *Revue* en leur donnant ci-dessous le texte intégral des postulats et un résumé des idées qui ont été exprimées par les représentants des autorités officielles, de l'industrie, de l'agriculture et des milieux syndicalistes. Cela nous paraît d'autant plus utile que les thèses ont été récemment adoptées par le Département fédéral de l'économie publique, lequel a donné des instructions au Service fédéral du contrôle des prix, en vue de leur application.

Toute mesure prise dans l'intention de stabiliser les prix implique l'intervention d'un pouvoir public ou privé dans deux au moins des éléments fondamentaux des prix : la matière première et la main-d'œuvre.

Or, la plupart de nos matières premières sont d'origine étrangère et nous en subissons la hausse actuelle. Si, en dépit de tout, nous voulons maintenir les prix à un niveau raisonnable, nous ne pouvons le faire que moyennant des sacrifices supportés par l'un des intéressés ou solidairement par les deux : le producteur et le salarié.

A. Les postulats.

1. La politique actuelle des prix vise à stabiliser les prix, en particulier à empêcher un nouveau renchérissement des produits de première nécessité.
Pour y parvenir, les mesures du contrôle des prix proprement dit pourraient être complétées par exemple par la création de caisses de compensation, la différenciation des prix, la rationalisation ou d'autres mesures intéressant la répartition des marchandises, ainsi que par des subventions aux producteurs ou aux consommateurs.